



**Bilan d'Exploitation 2020
du service public de distribution
d'électricité**



Sommaire

Préambule	3
I- Les chiffres clés de la concession.....	5
1) Le patrimoine concédé	5
2) Répartition par tranche d'âge des différents ouvrages	6
3) Les travaux d'investissement	8
4) L'élagage	9
5) Le déploiement des compteurs LINKY	9
II- Les clients et l'énergie distribuée	11
1) Les clients et les contrats	11
2) L'énergie facturée	11
3) Les recettes liées à l'acheminement de l'énergie	13
4) La production d'énergie	14
III- La qualité du service.....	14
1) Les indicateurs réglementaires	14
2) Le critère B	14
3) Réclamations écrites	15
IV- Les données financières	16
1) Le compte d'exploitation.....	16
a. Les recettes.....	16
b. Les charges.....	16
c. Le résultat.....	17
2) Les immobilisations concédées	18
3) Les investissements bruts du concessionnaire	18
4) La solidarité	18
a. L'accompagnement et la prévention.....	18
5) Les flux financiers relatifs à la concession	19

Préambule

En 1995, le SIARCE, en tant que l'Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Energie (AODE), a inscrit dans ses statuts la possibilité pour ses collectivités adhérentes, de lui déléguer la compétence « électricité ». Cinq communes ont alors délégué leurs compétences électricité au SIARCE: Ballancourt-Sur-Essonne, Itteville, Saint-Germain-Lès-Corbeil, Saintry-Sur-Seine et Vert-Le-Petit.

Au 1^{er} janvier 2018, le SIERME, Syndicat Intercommunal d'Énergie pour la Région de Mennecy et des Environs et la commune de Saint-Vrain ont transféré la compétence électricité au SIARCE.

Au 1^{er} janvier 2019, les communes de La Ferté-Alais et Marolles-en-Hurepoix ont transféré la compétence électricité au SIARCE.

Le SIARCE a repris à son nom l'ensemble des cinq contrats de concession. Par délibération en date du 19 décembre 2019, le SIARCE a regroupé en un seul et même contrat global l'ensemble de ces communes pour des raisons :

- de simplification : 1 seul contrat à gérer au lieu de 5,
- financières : les redevances versées R1 et R2 par ENEDIS pour ce nouveau périmètre seront augmentées.

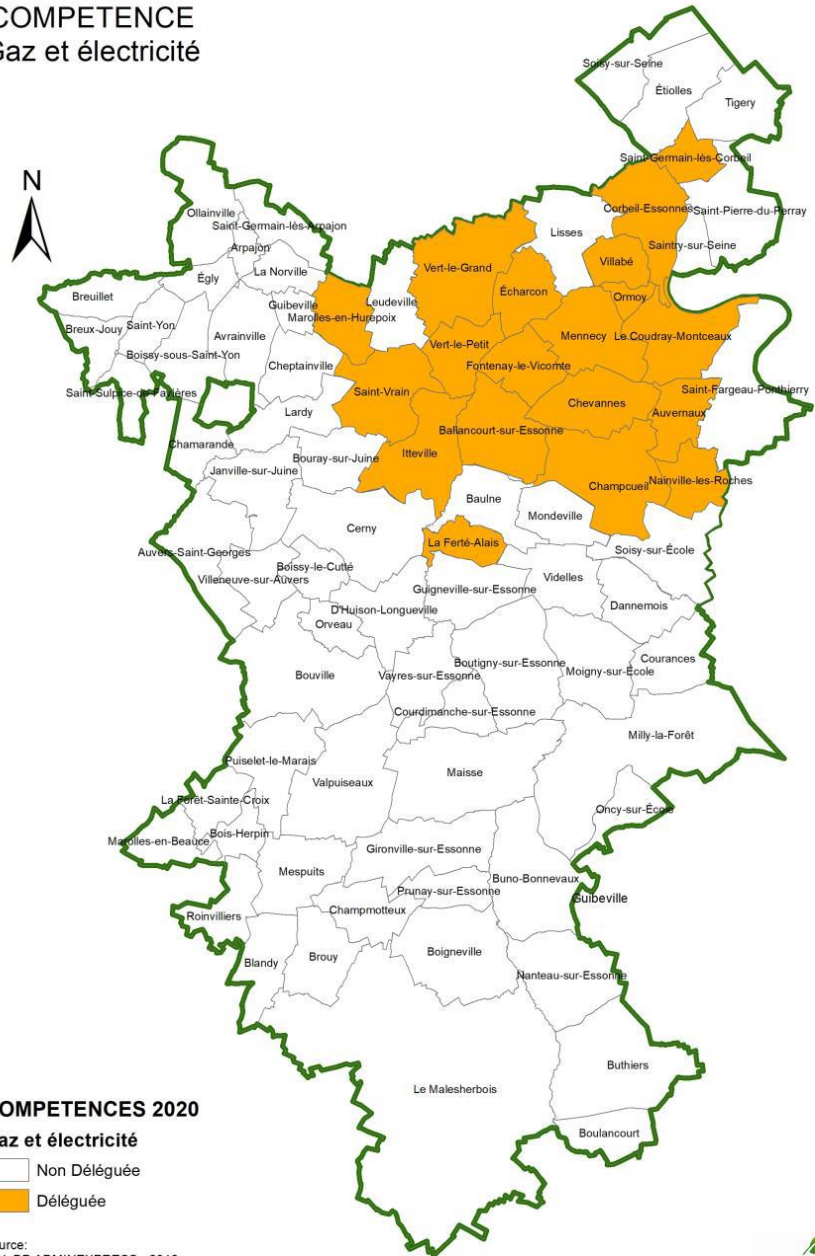
C'est ainsi que l'avenant n°5 au contrat de concession historique du SIARCE a permis d'étendre le périmètre de la concession aux communes du SIERME, de Saint-Vrain, de La Ferté-Alais et de Marolles-en-Hurepoix. A noter que cet avenant met fin, à sa date d'effet, aux quatre autres contrats du SIERME, de Saint-Vrain, de La Ferté-Alais et de Marolles-en-Hurepoix.

La date d'échéance du contrat global est fixée au 10 janvier 2026.

Le tableau et la carte suivants récapitulent la répartition de cette compétence :

**COMPETENCE
Gaz et électricité**

Communes
Auvernaux
Ballancourt-sur-Essonne
Champcueil
Chevannes
Corbeil-Essonnes
Le Coudray-Montceaux
Echarcon
La Ferté Alais
Fontenay-le-Vicomte
Itteville
Marolles en Hurepoix
Mennecy
Nainville-les-Roches
Ormoy
Saint Germain-lès-Corbeil
Saint-Vrain
Vert-le-Grand
Vert-le-Petit
Villabé



COMPETENCES 2020
Gaz et électricité
 Non Déléguee
 Déléguee

Source:
 IGN: BD ADMINEXPRESS - 2018
 Carte SIARCE-SIGNE août 2020

I- LES CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION

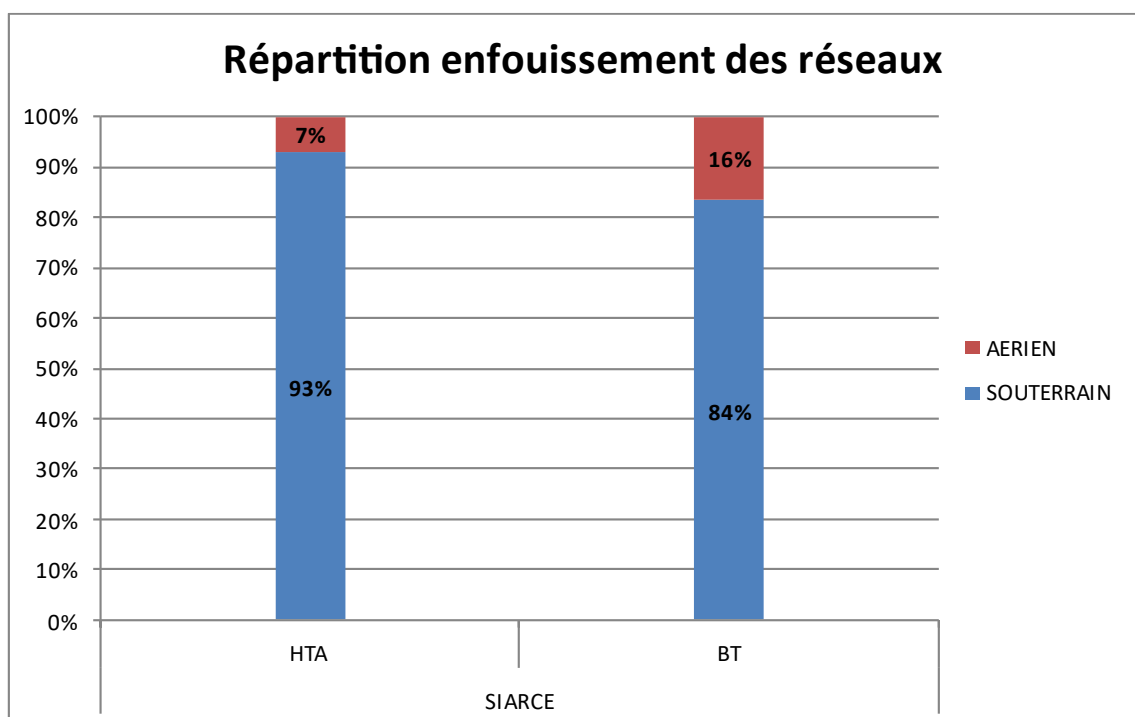
1) Le patrimoine concédé

Le réseau de distribution d'électricité est constitué de toutes les installations électriques dont la tension est inférieure ou égale à 20 000 Volts, à savoir :

- Les réseaux haute tension (HTA : 20 000V)
- Les postes de distribution publique (permettant de transformer la tension HTA en BT)
- Les réseaux basse tension (BT : 130V en monophasé et 400V en triphasé),
- Les branchements et les installations de comptage.

Ouvrages concédés				
			2019	2020
SIARCE	Réseau HTA (en km)	Réseau souterrain	478	467
		Réseau aérien	37	36
		Total réseau HTA	515	503
	Réseau BT (en km)	Taux d'enfouissement	92,8%	93,0%
		Réseau souterrain	522	528
		Réseau aérien	141	104
		Total réseau BT	662	632
	Postes HTA/BT (en nombre)	Taux d'enfouissement	78,7%	79,2%
		Total postes HTA/BT	638	641

D'une manière générale, les linéaires continuent de baisser entre 2019 et 2020, le nombre de postes HTA/BT quant à lui augmente très légèrement.



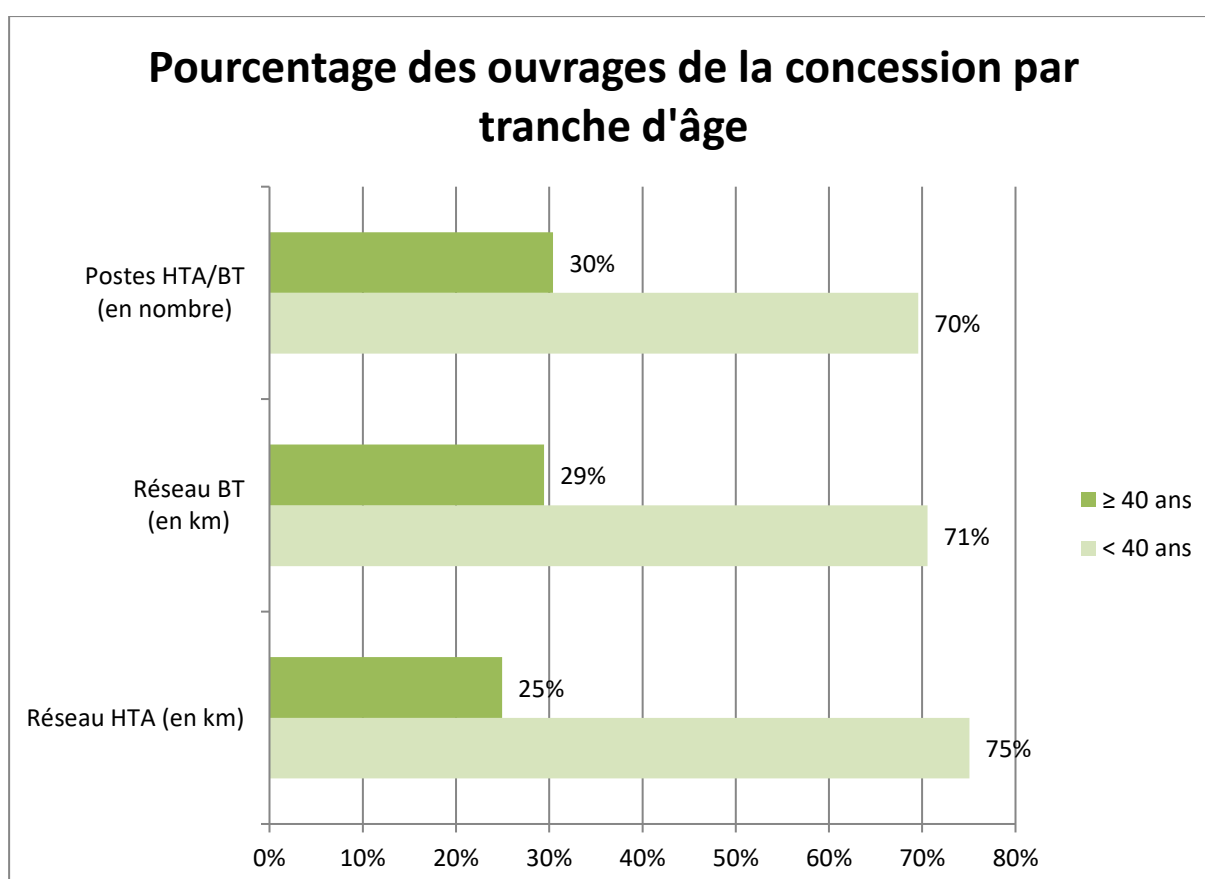
Les réseaux HTA et BT présentent de très bons taux d'enfouissement à hauteur de 93% et 84% respectivement. Une hausse de 5% est à noter pour l'enfouissement des réseaux BT par rapport à 2019.

A noter que l'enfouissement des réseaux d'électricité est souvent concomitant aux projets de voirie voire de projet de cœur de ville ou de village.

2) Répartition par tranche d'âge des différents ouvrages

ENEDIS a fait apparaître, dans son compte rendu annuel, la répartition par tranche d'âge des différents types d'ouvrages de la concession.

		Ouvrages de la concession par tranche d'âge		
		Réseau HTA (en km)	Réseau BT (en km)	Postes HTA/BT (en nombre)
SIARCE	< 10 ans	57	81	83
	≥ 10 ans et < 20 ans	82	97	76
	≥ 20 ans et < 30 ans	134	168	139
	≥ 30 ans et < 40 ans	112	124	148
	≥ 40 ans	128	196	195



A titre d'information, ces ouvrages sont amortis par le concessionnaire sur les durées suivantes :

Durée d'amortissement (ans)	
Génie civil des postes	45 ans
Canalisations HTA et BT	40 ans ou 50 ans
Postes de transformation	30 ans ou 40 ans
Installation de comptage	20 à 30 ans
Branchements	40 ans

Entre 25% et 30% des réseaux HTA et BT ont plus de 40 ans (durée d'amortissement entre 40 et 50 ans). Un effort de renouvellement de réseaux doit être fait ces prochaines années sur ce secteur (projet de réaménagement de voirie par exemple).

En ce qui concerne les postes, 30% d'entre eux sur la concession dépassent les 40 ans (durée d'amortissement entre 30 et 45 ans).

3) Les travaux d'investissement

Vous trouverez ci-après la liste des travaux d'investissements significatifs réalisés par ENEDIS en 2020.

Liste détaillée des travaux réalisés en 2020			
Commune	Adresse	Libellé	Dépenses (en k€)
Ballancourt-sur-Essonne	Rue de la Ville Sous la Ville	Raccordement clients BT=<36 KVA	69
Ballancourt-sur-Essonne	Rue de Fontenay	Raccordement clients BT=<36 KVA	30
Ballancourt-sur-Essonne	Rénovation ciblée réseau HTA souterrain incidentogènes		295
Ballancourt-sur-Essonne	Rue de la libération	Modification d'ouverture à la demande de client	20
Champcueil	Beauvais	Rénovation ciblée réseau BT souterrain incidentogènes	21
Corbeil-Essonnes	-	Raccordement clients HTA	56
Corbeil-Essonnes	2-4 Impasse des assignats / A15 tranche 3	Raccordement clients BT=<36 KVA	46
Corbeil-Essonnes	1-3 Impasse Jean Guillaume Ecrevisse Lot A15	Raccordement clients BT=<36 KVA	43
Corbeil-Essonnes	49-51-53 Rue de Paris	Raccordement clients BT=<36 KVA	37
Corbeil-Essonnes	5 Rue Waldeck Rousseau	Raccordement clients BT=<36 KVA	35
Corbeil-Essonnes	62-62b Rue Oberkampf	Raccordement clients BT=<36 KVA	21
Corbeil-Essonnes	Avenue du 8 mai 1945	Remplacement pour obsolescence sources (courants forts)	276
Corbeil-Essonnes	Avenue du 8 mai 1945	Fiabilisation PS en zone urbaine dense	256
Corbeil-Essonnes	Rénovation ciblée réseau HTA souterrain incidentogènes		59
Corbeil-Essonnes	8 rue de la Dauphiné	Modification d'ouverture à la demande de client	45
Corbeil-Essonnes	3 Avenue Pierre Brossolette	Modification d'ouverture à la demande de client	32
Le Coudray-Montceaux	Le bois chenet	Raccordement clients BT=<36 KVA	23
Itteville	Projets Smart Grids (= réseaux intelligents)		20
Itteville	Avenue des Tilleuls	Article 8	31
Marolles en Hurepoix	La mare à valet	Raccordement clients BT=>120 KVA	21
Menecy	RD 153D Remise du Rousset	Raccordement clients BT=<36 KVA	352
Menecy	4 rue de l'abreuvoir	Raccordement clients BT =< 36 kVA	42
Menecy	18 Avenue Darblay	Raccordement clients BT=<36 KVA	61
Menecy	DP Colibri, centre social la Seigneurie	Rénovation ciblée des postes DP incidentogènes	50
Menecy	Avenue de l'Orangerie	Rénovation ciblée réseau BT souterrain incidentogènes	30
Ormoiy	Le saule Saint Jacques	Raccordement clients BT=<36 KVA	60
Ormoiy	ZAC de la plaine Saint Jacques	Raccordement clients BT =< 36 kVA	31
Saint Germain-lès-Corbeil	Route de Mauperthuis	Raccordement clients BT=>120 KVA	33
Saint Germain-lès-Corbeil	Place Pierre Puget	Automatisation	24
Saint-Vrain	15 Rue de la Libération	Raccordement clients BT =< 36 kVA	60
Vert-le-Grand	7 et 9 rue des Marquants	Raccordement clients BT =< 36 kVA	62
Vert-le-Grand	Rénovation ciblée réseau HTA souterrain incidentogènes		47
Vert-le-Grand	Continuité d'alimentation réseau		20
Vert-le-Petit	Avenue du Général de Gaulle	Raccordement clients BT=<36 KVA	64
Vert-le-Petit	18 Rue Lavoisier	Raccordement client HTA	27

4) L'élagage

L'élagage des arbres constitue une action efficace pour limiter la vulnérabilité des réseaux aériens et ainsi améliorer la continuité du service de distribution d'électricité.

Le plan d'élagage résulte de la compilation de plusieurs vecteurs d'information sur l'état des lignes:

- visite des lignes,
- analyse des incidents (coup de vent, arbres sur lignes),
- informations transmises par les riverains,
- informations transmises par les représentants des collectivités locales,
- connaissance des réseaux par les exploitants d'ENEDIS.

Les montants consacrés à l'élagage réalisé sur les réseaux HTA et BT pour le département s'élèvent à 259,9 k€ pour 53km (contre 299 k€ en 2019).

Ces chiffres ne sont pas détaillés au niveau de la concession.

5) Le déploiement des compteurs LINKY

Dans le cadre de ses missions de gestionnaire de réseau de distribution, ENEDIS a démarré en décembre 2015 le déploiement industriel des compteurs communicants LINKY. Ce nouvel équipement remplacera à fin 2021, 90% des compteurs d'électricité (objectif cible fixée par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE)).

En fonction du déploiement, les équipes territoriales d'ENEDIS planifient des rencontres avec les parties prenantes et notamment les maires et leurs équipes afin de leur présenter le nouveau compteur électrique et les modalités d'intervention. Les municipalités souhaitant informés leurs administrés se sont vues proposer des supports de communication (affiches, encarts pour bulletin municipaux, ...).

En sa qualité d'autorité concédante, le SIARCE a, pour sa part, veillé à apporter aux collectivités concernées, toutes informations relatives à ce déploiement.

Les tableaux recensent ci-dessous le déploiement du compteur LINKY à l'échelle de la concession et commune par commune :

Déploiement du compteur Linky			
		2019	2020
SIARCE	Taux de déploiement	86,5%	90,2%
	Nombre de points de livraison équipé d'un compteur Linky	51240	54111
	Nombre total de compteurs actifs	48092	53840
	Nombre de compteurs associés à un compte client	1905	2634

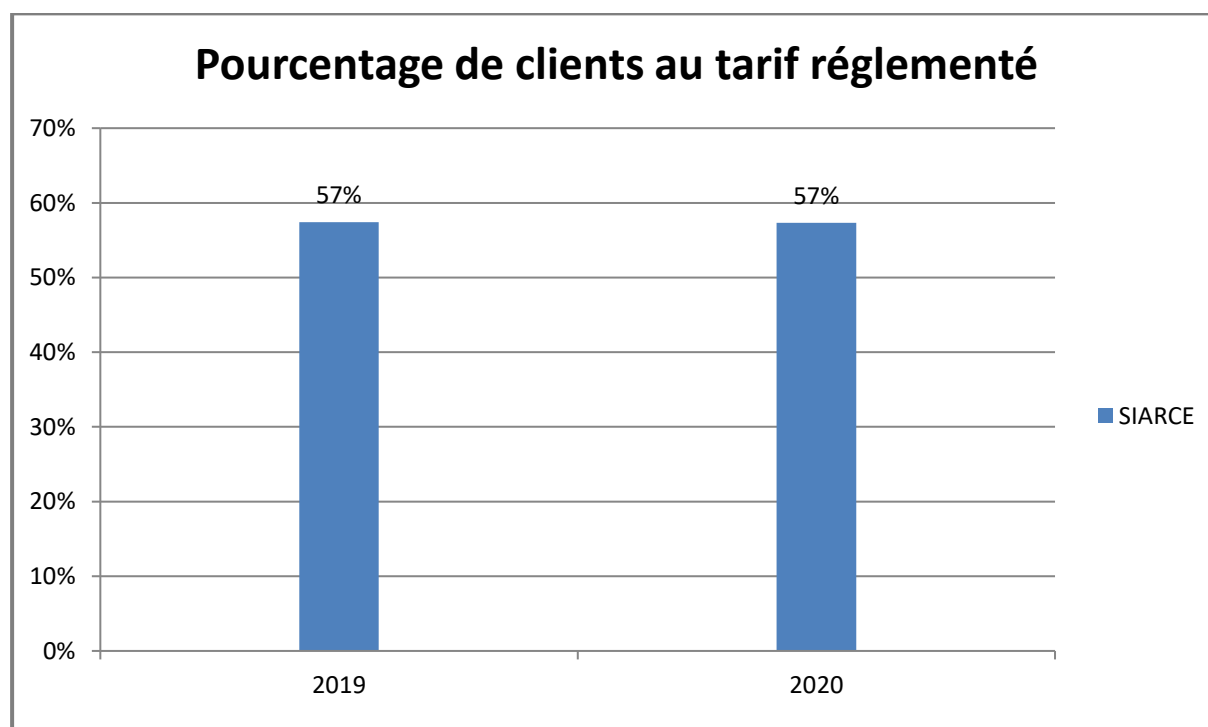
Nombre de compteurs Linky par commune	
Commune	Nombre de compteurs
Auvernaux	10
Ballancourt-sur-Essonne	215
Champcueil	66
Chevannes	53
Corbeil-Essonnes	624
Le Coudray-Montceaux	104
Echarcon	28
La Ferté Alais	102
Fontenay-le-Vicomte	42
Itteville	251
Marolles en Hurepoix	16
Mennecy	446
Nainville-les-Roches	14
Ormoy	58
Saint Germain-lès-Corbeil	240
Saint-Vrain	86
Vert-le-Grand	71
Vert-le-Petit	67
Villabé	141

II- LES CLIENTS ET L'ENERGIE DISTRIBUEE

1) Les clients et les contrats

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de clients au tarif réglementé entre 2019 et 2020 pour la concession :

Clients raccordés au réseau public					
Concession		2018	2019	2020	Variation (N/N-1)
SIARCE	Total clients raccordés au réseau public	61 439	60 080	60 817	1,2%
	<i>dont ≤ 36kVA</i>	60 607	59 224	59 969	1,3%
	<i>dont > 36kVA</i>	731	750	742	-1,1%
	<i>dont HTA</i>	101	106	106	0,0%
	Total clients de la concession au tarif réglementé	38 845	34 500	34 866	1,1%
	Pourcentage de clients au tarif réglementé	63%	57%	57%	-0,2%



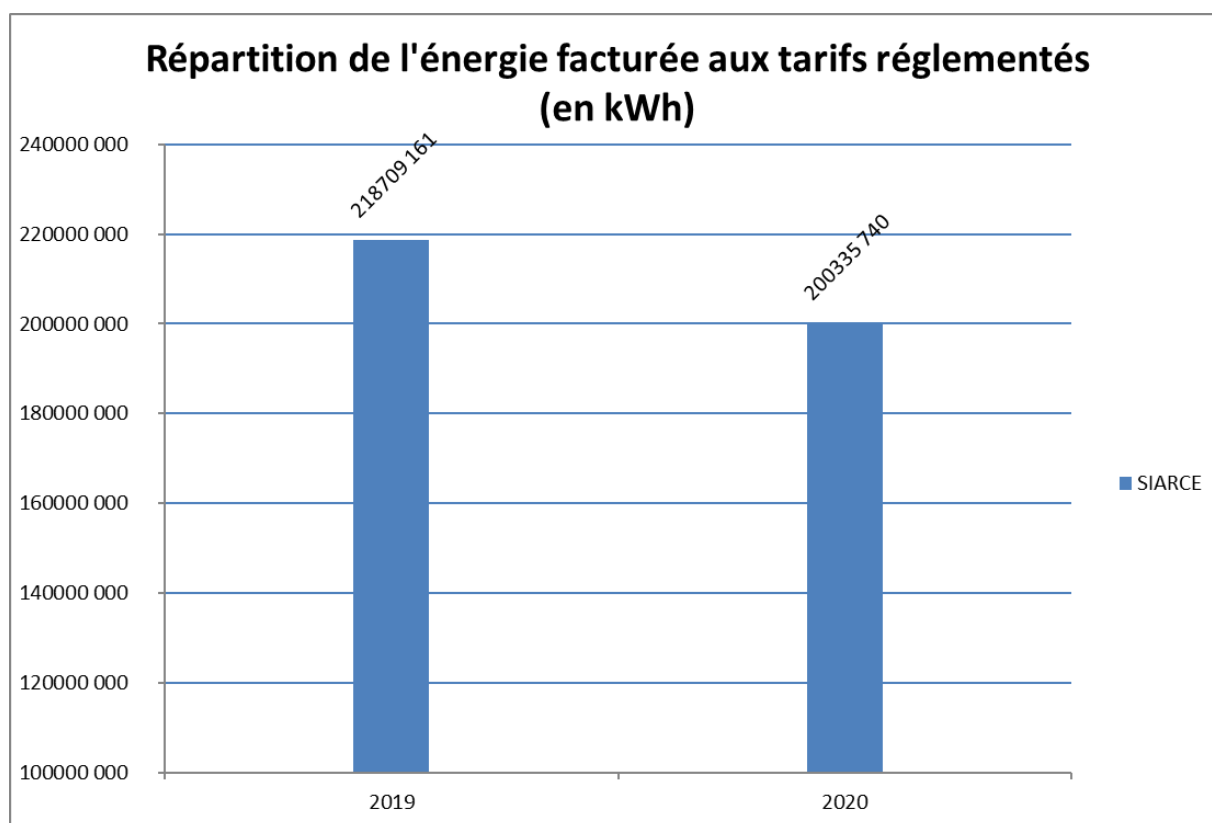
Après une baisse de 5% entre 2018 et 2019, le nombre de clients bénéficiant des tarifs réglementés stagne à 57% en 2020.

2) L'énergie facturée

Le tableau suivant expose l'énergie totale facturée, BT et HTA, sur la concession en 2019 et

2020 :

Répartition de l'énergie facturée aux tarifs réglementés (en kWh)				
Concession	2019	2020	Variation (N/N-1)	Variation (N/N-1)
SIARCE	218 709 161	200 335 740	-18 373 421	-8,4%



L'énergie facturée est en baisse avec un taux de variation significatif de -8%.

3) Les recettes liées à l'acheminement de l'énergie

Dans le cadre de l'ouverture des marchés à la concurrence, l'acheminement et le raccordement au réseau public de distribution de l'électricité sont des missions de service public. À ce titre, le tarif payé par les utilisateurs du réseau est réglementé par les pouvoirs publics. Il s'agit du TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité), qui assure aujourd'hui 90 % des recettes d'ENEDIS. Il permet à ENEDIS de financer ses activités, d'assurer sa mission d'entretien du réseau et de le moderniser.

Ce tarif est :

- identique sur l'ensemble du territoire national (péréquation tarifaire)
- indépendant de la distance entre le site de production et le consommateur (principe du timbre-poste),
- variable en fonction de la puissance souscrite et de l'énergie soutirée.

Les prix sont parfois différenciés selon les saisons.

Le TURPE est destiné à couvrir les coûts d'acheminement de l'énergie qui transite par les réseaux publics de distribution d'électricité. Son niveau a été fixé pour permettre à ENEDIS d'accroître ses investissements et de mettre en œuvre un programme de redressement pour améliorer la qualité de la fourniture.

Le tableau ci-dessous représente les répartitions des recettes liées à l'acheminement par rapport à la puissance souscrite :

Recette acheminement (k€ HT)					
Concession		2018	2019	2020	Variation (N/N-1)
SIARCE	Total recettes d'acheminement	24 714	22 628	24 157	6,33%
	<i>dont ≤ 36kVA</i>	16 605	15 753	16 206	2,80%
	<i>dont > 36kVA</i>	3 850	3 921	3 749	-4,59%
	<i>dont HTA</i>	4 259	2 954	4 202	29,69%

Après une baisse des recettes entre 2018 et 2019, elles sont de nouveau en hausse en 2020 notamment grâce à la part des réseaux HTA.

Installations de production raccordées au réseau public							
Concession	Producteurs d'énergie d'origine	2018		2019		2020	
		Nombre	Puissance délivrée (en kW)	Nombre	Puissance délivrée (en kW)	Nombre	Puissance délivrée (en kW)
SIARCE	Photovoltaïque	367	1 287	382	1 537	408	1 648
	Éolienne	-	-	-	-	-	-
	Hydraulique	-	-	-	-	-	-
	Autres (biomass, biogaz, cogénération...)	3	20 540	4	29 140	5	29 300

4) La production d'énergie

Les installations de production raccordées au réseau public sont encore peu nombreuses malgré une augmentation constante sur le territoire de la concession (27 installations de plus en 2020 qu'en 2019).

III-LA QUALITE DU SERVICE

1) Les indicateurs réglementaires

La qualité d'alimentation sur les secteurs est appréciée au regard des coupures que subissent les clients rappelés ci-dessous :

Nombre de clients affectés par des coupures			
		2019	2020
SIARCE	Plus de 6 coupures longues (≥ 3 min)	36	0
	Coupés pendant plus de 5 heures consécutives	987	1277

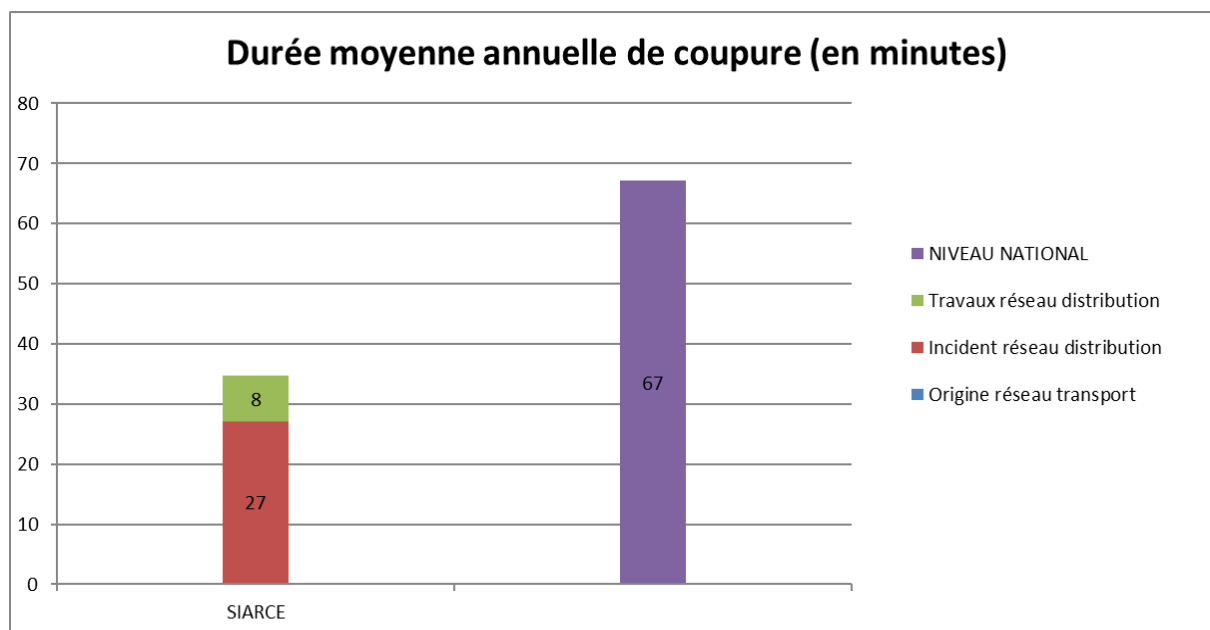
En 2020, le nombre de clients affectés par les coupures a augmenté par rapport à 2019.

2) Le critère B

Le critère B représente le temps de coupure moyen, exprimé en minutes, par usager BT toutes causes confondues :

Critère B = Somme des durées de coupure de chaque usager / nombre d'utilisateurs

Critère B (durée moyenne annuelle de coupure en minutes)				
		2019	2020	
		NATIONAL	93	67
SIARCE	Concession		337	35
	Causes des coupures	dont origine sur réseau transport (RTE)	1	0
		dont incident sur réseau distribution	226	27
		dont travaux sur réseau distribution	30	8



Le temps moyen total de coupure par client et par an toutes causes confondues (critère B) sur les concessions reste nettement inférieur au critère B national.

A l'échelle du département de l'Essonne, un évènement majeur a impacté le critère B en 2020 :

Un incendie a eu lieu dans une galerie d'alimentation d'un poste source au nord-ouest de l'Essonne. Il a endommagé les câbles d'alimentation haute tension de RTE et un nombre important de câbles HTA exploités par Enedis en sortie de ce poste.

3) Réclamations écrites

L'année 2020 s'est caractérisée par une baisse notable du nombre de réclamations reçues par rapport à 2019, y compris celles relatives au déploiement des compteurs Linky.

Taux de réponse sous 15 jours				
Concession	2019	Nombre de réclamations en 2019	2020	Nombre de réclamations en 2020
SIARCE	92,1%	705	95,2%	433

L'objectif de 93% de taux de réponse fixé par la CRE est respecté pour l'année 2020.

IV-LES DONNEES FINANCIERES

1) Le compte d'exploitation

Cette partie consiste à détailler les éléments financiers liés aux produits et aux charges pour l'acheminement de l'énergie en 2019 à l'échelle de la concession.

a. Les recettes

A l'exception des recettes d'acheminement spécifiques à la concession, tous les autres produits sont calculés au prorata du nombre de clients.

Produits d'exploitation (k€)				
		2018	2019	2020
SIARCE	Chiffre d'affaires	25 984	26 289	26 198
	<i>dont recettes d'acheminement</i>	24 308	24 098	24 642
	<i>dont recettes de raccordements et prestations</i>	1 243	1 576	1 293
	Autres produits	3 646	3 894	3 344
	Total des produits	29 630	30 183	29 542

Le total des produits en 2020 est légèrement inférieur à 2019 pour la concession.

b. Les charges

Les charges imputées le sont également le plus souvent au prorata du nombre de clients ou du nombre de kWh facturés. Seules les redevances de concession, les dotations aux amortissements et aux provisions sont des charges spécifiques au contrat.

Charges d'exploitation (k€)			
		2019	2020
SIARCE	Consommation en provenance des tiers	11 653	10 885
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 461	1 518
	Charges de personnel	3 402	3 520
	Dotations d'exploitation	5 382	5 563
	Autres charges	1 018	731
	Charges centrales	1 340	1 367
	Total des charges	24 256	23 584

En 2020, les charges sont également en baisse par rapport à 2019.

c. Le résultat

Le compte de résultat est présenté dans le tableau ci-dessous :

Résultats : Total des produits - Total des charges (k€)			
		2019	2020
SIARCE	Total produits	30 183	29 542
	Total charges	24 256	23 584
	Contribution à l'équilibre (charge supplémentaire)	3 071	3 769
	Résultats	2 856	2 189
	Marge (%)	9%	7%

En 2020, ENEDIS présente un résultat avec une marge de 7%. Ce qui est légèrement inférieur à 2019.

A noter qu'ENEDIS mentionne que la contribution à l'équilibre n'est pas une notion à caractère comptable, ni un flux financier mais elle illustre le lien essentiel entre les concessions qu'est l'unicité du tarif d'acheminement sur l'ensemble du territoire. Cette contribution n'est pas neutre dans le compte de résultat.

2) Les immobilisations concédées

Les éléments patrimoniaux de la concession sont valorisés de la manière suivante :

Variation et valeur des ouvrages concédés (en k€)			
		Valeur brute comptable 2019	Valeur brute comptable 2020
SIARCE	Canalisations HTA	28 506	29 213
	Canalisations BT	30 117	30 768
	Postes HTA/BT	10 833	11 221
	Transformateurs HTA/BT	2 906	2 965
	Compteurs Linky	3 823	4 062
	Autres biens localisés	431	427
	Branchements	28 071	30 260
	Comptage	2 376	2 366
	Autres biens non localisés	208	203
	TOTAL		107 271

La valeur brute comptable correspond à la valeur d'origine des ouvrages, évaluée à leur coût de production.

3) Les investissements bruts du concessionnaire

Les investissements engagés par ENEDIS en 2020 sur le territoire de la concession sont de près de 4.4 millions d'euros. Ils sont répartis comme suit :

Investissement ENEDIS (k€)			
		2019	2020
SIARCE	Raccordement consommateurs et producteurs	2401	2199
	Investissement pour l'amélioration du patrimoine	3052	1959
	Linky	1293	248
	Investissements de logistiques (dont immobilier)	1	0
	Total	6747	4406

Les investissements sont en nette baisse par rapport à l'année 2019. Cette baisse est sans doute due au contexte sanitaire de pandémie « Covid19 ».

4) La solidarité

a. L'accompagnement et la prévention

A titre d'information, ci-dessous, vous trouverez le détail des actions entreprises auprès des clients en difficulté :

Clients particuliers en difficulté de paiement				
		2019	2020	Variation (en %)
SIARCE	Accompagnement énergie (nombre de clients bénéficiaires)	1 881	1 029	-45,3%
	Relance des clients particuliers (nombre de lettre uniques de relance envoyées)	11 433	11 434	0,0%
	Nombre de clients en situation de réduction de puissance à fin d'année	177	95	-46,3%
	Nombre de coupures effectives réalisées par le gestionnaire de réseau	226	114	-49,6%
	Nombre de clients en situation de coupure effectives réalimentés	194	173	-10,8%
	Nombre de résiliation de contrat à l'initiative du fournisseur suite à coupure	83	52	-37,3%

Ces chiffres montrent que les clients qui bénéficient d'un accompagnement via les travailleurs sociaux des collectivités territoriales, les structures de médiation sociale et le monde associatif, sont en régression.

Dans quelques cas, la résiliation du contrat à l'initiative du fournisseur est exécutée.

5) Les flux financiers relatifs à la concession

Les flux financiers relatifs à la concession se composent notamment du reversement aux collectivités des diverses redevances dues conformément au contrat de concession :

La redevance dite R1 est une redevance fonctionnement. Elle couvre notamment les dépenses relatives au contrôle de la bonne exécution du contrat de concession.

Le calcul de cette redevance est le suivant :

Formule R1	
$(75 \times Lc + 0,7 \times Pc) \times C \times (1 + Pc/Pd) \times (0,01 \times D + 0,75) \times (0,15 + 0,85 \times ING / ING0) / 6,55957$	
Lc	Longueur au 31 décembre de l'année précédente HTA et BT en km
Pc	Population municipale de la concession en nombre d'habitants
C	Coefficient de population: $0,2 + 0,8 \times (Pc / 150\ 000)$
Pd	Population municipale desservie par EDF dans le département
D	Durée de la concession (en année)
ING	Valeur de l'index "ingénierie" du mois de décembre de l'année précédente
ING	Valeur de l'index "ingénierie" du mois de décembre de l'année précédent l'année du contrat

Le SIARCE, exerçant le contrôle de la bonne exécution du contrat pour le compte des communes, conserve une partie de la redevance R1-Elec (18%).

A noter qu'à compter de l'année 2021, le SIARCE a délibéré le 10 décembre 2020 pour conserver la totalité de la redevance R1.

La redevance R2 dite d'investissement représente, à chaque année N, une fraction de la différence (si elle est positive) entre certaines dépenses d'investissement effectuées et certaines perçues par l'autorité concédante durant l'année N-2.

Le calcul de cette redevance est le suivant :

Formule R2	
$(0,74 \times B + 0,30 \times E - 0,5 \times T) \times (1 + P_c / P_d) \times (0,005 \times D + 0,125)$	
B	Montant hors TVA mandaté au cours de l'année pénultième par les collectivités pour les travaux sur le réseau
E	Montant hors TVA des travaux d'investissement sur les installations d'éclairage public mandatés par les collectivités ou par un établissement public intercommunal exerçant la maîtrise d'ouvrage de ces travaux l'année pénultième
T	Produit net des taxes municipales sur l'électricité sur le territoire de la concession ayant fait l'objet de titres de recette de l'autorité concédante l'année pénultième
PC	Population municipale de la concession en nombre d'habitants
Pd	Population municipale desservie par EDF dans le département
D	Durée de la concession (en année)

Le SIARCE reverse aux collectivités la totalité de la redevance perçue au titre du R2.

L'aide à l'enfouissement des réseaux dit article 8 est également à prendre en compte. ENEDIS ESSONNE participe financièrement à l'enfouissement et à l'effacement des lignes existantes sous la maîtrise d'ouvrage des communes, en concertation avec le Syndicat, conformément à l'article 8 « travaux environnement » du contrat de concession. Cette participation peut s'élever jusqu'à 40 % du coût des travaux et est versée directement au maître d'ouvrage des travaux.

Ce qui donne pour les deux dernières années :

Flux financiers R1, R2 et Article 8 (en €)				
		2019	2020	Variation
SIARCE	R1	24 425	40 342	65,2%
	R2	150 353	93 825	-37,6%
	Article 8	192 286	31 396	-83,7%